

viction qu'il doit se proposer d'atteindre quelque degré plus élevé que ce qui est aujourd'hui et que ce qui sera demain. Il faudrait animer son esprit d'un principe qui fut de nature à lui imprimer une direction générale, et à l'éclairer sur l'importance relative et l'enchaînement des buts particuliers entre lesquels il doit choisir.

Il est nécessaire de lui faire comprendre que la vie est une simple capacité de devenir, afin qu'en étant intimement persuadé, il soit ému de la crainte salutaire de ne pas devenir s'il se contente de passer simplement d'un jour à l'autre en mangeant et dormant, en croissant en taille et en vigueur musculaire, en saisissant au passage la part la plus considérable possible des divertissements inventés pour distraire, ou même en s'acquittant de certains travaux rétribués qui ne modifient en rien ses sentiments et ses pensées dans un sens supérieur.

En vivant sans plan de conduite générale, il consumera sans profit ses jours et n'arrivera au perfectionnement ni au bonheur.

FORSTER.

## CONDAMNATION DU NOUVEAU JUD.

Nos lecteurs se rappellent sans doute la tentative d'assassinat dont le docteur Constantin James a été la victime, le 12 décembre dernier, sur le chemin de fer de Lyon; le triste émule de Jud et de Muller, a comparu le 14 février devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, pour rendre compte à la justice du lâche attentat dont il s'est rendu coupable.

Lorsque l'accusé a été introduit dans la salle des assises, l'étonnement a été général et chacun s'est demandé comment cet homme à la physionomie si jeune, à l'air timide et embarrassé, à la voix tremblante, avait pu songer au crime capital qui l'amenait devant le jury.

Alcide Humbert est en effet tout jeune encore, il a dix-huit ans à peine; mais son acte d'accusation explique comment, de chute en chute, il est arrivé si vite jusqu'à l'assassinat.

M. le président a passé à l'interrogatoire de l'accusé qui a répondu en sanglotant qu'il n'avait pas prémédité son crime, et qu'il n'avait frappé le docteur James que parce que se voyant découvert, il avait perdu la tête.

Vingt-neuf témoins ont ensuite été entendus.

Parmi eux était le docteur James lui-même. Complètement remis de sa blessure, le docteur a fait, avec une grande modération, le récit de sa lutte avec Humbert et sa déposition a soulevé une véritable émotion dans l'auditoire. L'accusé n'a pas osé lever une seule fois les yeux sur sa victime.

Après cette importante partie des débats, M. le premier avocat Desjardins a soutenu l'accusation. Me Guillebert a présenté la défense d'Humbert qui, pendant sa détention, avait écrit plusieurs fois à ses parents pour implorer leur pardon.

Voici la réponse de la malheureuse mère à la dernière lettre de son fils :

Men fils, la religion que nous professons et dont tu as méconnu si gravement les préceptes, me défend de te maudire. Tu es incapable de sonder les profondeurs de la plaie que tu nous as faite. Nous ne pouvons que prier Dieu de te pardonner comme nous te pardonnons.

M. Guillebert a bien fait dans sa plaidoirie les plus généreux et les plus éloquents efforts, mais le jury n'en est pas moins revenu de sa salle des délibérations avec un verdict affirmatif sur toutes les questions, et il n'a accordé à Humbert que les circonstances atténuantes.

Quelques instants après, la cour condamnait à dix ans de travaux forcés l'assassin du docteur Constantin James.

## FAITS DIVERS.

**ASSASSINAT D'UN ZOUAVE.**—On lit dans le *Journal de Québec* : —Il nous arrive une bien triste nouvelle de Rome. Un jeune homme qui comptait dans cette ville autant d'amis que de connaissances, M. J. B. Morissette, zouave pontifical, a été victime d'un horrible attentat. Au moment où il s'apprêtait à revenir au pays, un lâche assassin l'a frappé de sept coups de poignard.

La lettre qui nous communique ces détails, ne dit pas si les blessures étaient mortelles, mais seulement que les médecins avaient une lueur d'espoir de sauver ce défenseur du Pape.

M. J. B. Morissette est un ancien élève du Séminaire de Québec, et a suivi le cours de droit à l'Université, jusqu'au moment de son départ pour Rome, avec le premier détachement de zouaves.

**MEURTRE SUPPOSÉ.**—On se rappelle sans doute qu'hier nous avons annoncé qu'il se faisait actuellement des investigations minutieuses pour savoir quel a été le genre de mort d'un individu dont on avait trouvé le cadavre non loin de Québec, il y a quelques années.

Voici les détails que nous avons pu obtenir sur cette affaire et dont nous pouvons garantir l'authenticité.

Le 16 mai 1866, le Coroner Panet, assisté du docteur LaRue tenait une enquête sur le cadavre d'un nommé Dion, trouvé mort dans un bois, en cet endroit de la Jeune Lorette appelé la Longue Queue.

Le cadavre présentait des lésions extraordinaires. La tête et le cou, jusqu'au commencement de la poitrine, avaient complètement disparu, et par l'ouverture béante, une partie des organes de la poitrine avaient été enlevés.

Le cou n'avait pas été tranché par une section nette, mais bien coupé et déchiré en même temps, de sorte que la plaie de section présentait une masse informe avec des lambeaux de chair nombreux, de façon à simuler exactement une section faite par la dent des bêtes sauvages.

Lors de cette enquête, il y avait déjà, paraît-il, certains soupçons; mais comme il arrive souvent dans ces circonstances chacun se tint à l'écart, et rien ne fut dévoilé dans les témoignages qui pût faire croire à l'existence d'un crime. Les personnes présentes, de même que les jurés, semblaient croire que la tête avait été dévorée par les loups-cerviers dont ces bois sont, paraît-il, infestés, et, en conséquence, le verdict suivant, rédigé avec beaucoup de prudence, fut rendu :

« Que le corps du dit François Dion, à l'exception de la tête, a été trouvé mort dans la paroisse de St. Ambroise, à une distance de huit ou dix arpents de sa maison et à l'entrée du bois; mais comment, et par quels moyens sa mort est arrivée les jurés ne peuvent le dire, vu qu'il n'y apparaît aucune évidence à ce sujet. »

Il y aura bientôt quatre ans que ces faits ont eu lieu. Depuis lors, paraît-il, les soupçons n'ont fait que s'accroître, mais chacun a persisté à se tenir prudemment à l'écart.

Dimanche dernier (20 mars) le Dr. LaRue se rendait au

pont Jacques-Cartier, lorsqu'un individu chez lequel il arrêta, l'ayant reconnu, lui aurait donné de nombreux détails sur cette affaire.

D'après ces révélations il paraîtrait que c'est la rumeur publique dans la paroisse de Lorette que Dion a été tué. Le doute planerait sur le genre du défunt avec lequel vivait Dion. Dion aurait manifesté son intention de donner ses biens à un autre; la valeur de ces biens se monterait à environ \$400. Cette donation devait se faire quinze jours après celui auquel la mort du défunt a eu lieu. Par la mort prématurée de Dion, le genre inculpé aurait hérité des \$400. Le défunt quelques jours avant sa mort, aurait manifesté des craintes; il aurait dit à quelqu'un qu'il avait peur d'être tué. Enfin, il y aurait des révélations, des lettres écrites et lues par quelques-uns des témoins, etc.

Le docteur LaRue a donné sa déposition aussitôt au magistrat de Police; donnant comme son opinion, qu'après une étude nouvelle et attentive de l'état du cadavre, le cou de l'individu et la tête n'ont pas été dévorés par les bêtes fauves, mais bien coupés et déchirés à l'aide d'instruments mal aiguillés.

L'apparence du cadavre était tellement extraordinaire que le docteur LaRue aurait pris des notes minutieuses qu'il a conservées jusqu'à ce jour.

L'enquête faite devant le Dr. Marsden a corroboré les faits ci-dessus, et à midi un mandat d'arrestation a été lancé contre le meurtrier supposé et contre son frère.—L'Événement.

**L'AFFAIRE DE LORETTE.**—Un des témoins interrogés dans cette affaire assure que le matin de la disparition de Dion, on a entendu le bruit d'un coup de fusil dans le bois où l'on a trouvé ensuite le cadavre. Il ajoute qu'aussitôt qu'il a appris la mort du vieillard, il a été sous l'impression qu'il avait été assassiné.

Par les dépositions prises en 1866 devant le coroner, il est prouvé qu'une des mains de Dion était couverte de sang et de cheveux; d'où l'on infère qu'ayant reçu une balle dans la tête il y aurait immédiatement porté la main. L'assassin aurait arraché la tête avec un instrument quelconque pour faire disparaître la trace de la balle.

Les Cardinal sont des gens d'un caractère résolu et violent, et c'est pour cela qu'on ne les aurait pas dénoncés en 1866. On dit aussi qu'on ne voulait pas détruire la bonne réputation de la localité, en y découvrant des gens capables d'une pareille action.

M. Colston est chargé de la défense des deux frères Cardinal. L'Événement.

Un fait sinistre et singulier vient de se produire à Lérída (Espagne.)

Le banquier José Nunez avait deux caisses dans sa maison. L'une servait aux opérations journalières de la banque; l'autre qui contenait surtout l'or et l'argent, n'était ouverte que lorsque M. Nunez avait à faire des paiements considérables.

Cette dernière caisse était située dans un caveau fermé par une porte en fer des plus solides et munie d'une serrure à secret.

Le banquier en avait deux clés. La première restait toujours entre ses mains, la seconde était confiée au caissier. Celle-ci disparut.

Depuis le jour de cette disparition, le banquier prêtait sa clé à son caissier, lorsqu'il fallait descendre au caveau.

Tout dernièrement cet employé eut occasion d'aller prendre une somme en or déposée dans la caisse secrète.

Quelle ne fut pas la surprise du caissier en trouvant une clé sur la porte du caveau ?

Il pensait qu'un voleur s'était introduit là dedans et qu'il avait dérobé une somme importante. Il alla prévenir le banquier, qui, tout tremblant, descendit avec son employé.

Le caveau fut ouvert.

Un cadavre en putréfaction gisait sur le sol, M. Nunez et son caissier reconnurent un employé de la maison que l'on avait mis à la porte quelques jours auparavant qui sans aucun doute, était voleur de l'une des clés du caveau.

Le malheureux avait voulu dépouiller son ancien patron, mais la porte de la cave étant à ressort s'était refermée toute seule et avait enseveli notre homme dans son tombeau.

Le *Times* de la Nouvelle Orléans donne de longs et intéressants détails sur le dénouement d'un drame qui vient de se passer en Louisiane et dont nous avons parlé à plusieurs reprises. On se souvient qu'à la suite de querelles de famille, le général Liddell avait été tué sur un bateau du Mississippi par M. Jones et ses deux fils. Les meurtriers, arrêtés peu après, étaient emprisonnés chez le sheriff de la paroisse de Catahoula. C'est là que deux d'entre eux ont été exécutés sommairement par une bande d'hommes masqués.

Suivant le *Times*, les meurtriers auraient été obligés d'enfoncer les portes à coup de hache et se seraient trouvés en face du colonel Jones et ses deux fils, armés de revolvers. Lorsque le plus jeune des Jones, qui a 19 ans, vit l'attaque commencer, il se réfugia au premier, et lorsqu'il entendit les assaillants monter l'escalier, il se suspendit à la force des poignets à une corniche au-dessous de la fenêtre, et il resta dans cette position jusqu'au départ des meurtriers de son père et de son frère, qui après l'avoir vainement cherché, se retirèrent. Le jeune Jones rentra alors dans la chambre par la fenêtre, et il put voir son père percé de quatre balles, étendu à l'endroit où il l'avait laissé, et son frère qui était mort dans le jardin en se sauvant.

Au bout d'une heure, il se rendit au bord du fleuve et descendit en pirogue jusqu'à une certaine distance. Il monta alors à bord du bateau à vapeur *May Flower*, où il se trouva au milieu des ennemis de sa famille, une quinzaine d'hommes armés de fusils. Un monsieur qui le reconnut lui fit signe de le suivre et le fit cacher dans la cale. Le jeune Jones, toujours suivant la version du *Times*, serait caché à la Nouvelle-Orléans, et on semble craindre que quelques-uns de ses ennemis l'y aient suivi. Espérons bien que les sinistres représailles des partisans du malheureux général Liddell s'arrêteront après la mort de deux des Jones et que la vendetta ne viendra pas continuer son œuvre sanglante jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

**DELIRIUM TREMEMS.**—Le gin ne tue pas tout le monde. On pourrait, entre autres, citer le nom d'une famille qui a réalisé une immense fortune dans le commerce des spiritueux et qui vient de se bâtir une fort belle maison dans le quartier où elle s'est enrichie.

Quelqu'un disait à ce sujet : —La famille X... réside dans J... street, dans un parfait *delirium tremens* de splendeur.

## LES FACHEUX PRÉLIMINAIRES.

Le jour du Mauloud (naissance du Prophète) nous étions assis dans la grande mosquée, lorsque arriva un habitant de la tribu des Zmoul; il se jeta dans les bras du taleb mon ami, et, après les salutations d'usage échangées réciproquement, le taleb lui dit :

Qu'y a-t-il de nouveau? Comment va-t-on chez nous ? Il répondit avec calme : Le faucon que vous aviez élevé est mort. Comment cela ? Il a mangé trop de viande. Et d'où venait cette viande ? De vos quatre chevaux qui ont péri. Qu'est-ce que cela signifie ? Que s'est-il passé au douar ? Un incendie a éclaté; au cri d'alarme, on s'est rassemblé, et l'on a tant fatigué vos chevaux à porter de l'eau qu'ils sont morts.

Eh quoi ! un incendie ? Comment cela est-il arrivé ? Les domestiques avaient allumé des bougies; ils reposaient tranquillement, quand tout à coup on a crié au feu.

Qu'avaient-ils besoin d'allumer des bougies ? C'était pour le service funèbre de votre mère.

A ces mots le taleb bondit, se lamenta sur la perte de sa mère, et s'écria :

Coquin ! archicoquin ! pourquoi ne m'as-tu pas parlé d'abord de ma mère ? Elle m'était plus chère que tous les objets de ton sot bavardage. Dis-moi au moins de quoi elle est morte.

De jalousie. Elle jalouse ! et de qui ?

Votre père venait d'épouser une seconde femme.

## PENSÉE

Il se fait beaucoup de grandes actions dans les petites luttes. Il y a des braves opinions et ignorées qui se défendent pied à pied dans l'ombre contre l'envahissement fatal des nécessités.

Nobles et mystérieux triomphes qu'aucun regard ne voit, qu'aucune renommée ne paye, qu'aucune fanfare ne salue. La vie, le malheur, l'isolement, l'abandon, la pauvreté, sont des champs de bataille qui ont leurs héros; héros obscurs, plus grands parfois que les héros illustres.

VICTOR HUGO.

## POLITESSE.

La politesse est de se gêner un peu pour faire plaisir aux autres; d'où il résulte, entre gens polis, un grand avantage pour chacun: si nous sommes douze, je reçois onze politesses en échange d'une et je me trouve onze fois plus agréablement que si j'étais en société de gens impolis. Egoïstes qui ne voulez vous gêner pour personne, vous faites un mauvais calcul.

## LA LAIDEUR.

Existe-t-il d'irremédiables laideurs? les traits sont ils la figure; ou bien est-ce l'âme ?

Voici un visage disgracieux: ôtez-lui l'intelligence, il est hideux; vous vous détournez pour ne pas le voir. Introduisez sous ce masque une idée; l'étincelle brille, vous le regardez sans efforts. Animez-le d'un sentiment noble; la flamme jaillit, vous le contemplez saisi d'un irrésistible attrait.

Que l'amour, un amour pur, jette sa lumière sur ce visage (ne vous moquez pas), je vous dis que ce visage deviendra beau.

Où, il y a telle heure unique, peut-être dans toute une vie, où le plus laid devient beau: heure de forte passion, heure d'élevation souveraine; une heure où l'âme a régné. Et si cette âme est belle, belle a été sa figure.

HORIZONS CÉLESTES.

Quelques gens se font une réputation d'esprit à cause d'une certaine gaieté étourdie qui ne mérite pas plus le nom d'esprit que l'ivresse.

POPE.

L'honnête homme a cette consolation, quand il est opprimé, qu'il se met au-dessus de ceux qui l'outragent; le plus puissant monarque qu'il y ait sur la terre voudrait en vain l'abaisser; il s'élève encore au-dessus de son oppresseur en lui pardonnant.

La simple pensée que les maux dont nous souffrons viennent en partie des fautes et des vices de nos prédécesseurs, ne devrait-elle pas suffire pour nous imposer le devoir de travailler, par le précepte et par l'exemple, au progrès moral de l'avenir.

H. C.

Le comte de Bismark était loin d'être sobre et grave dans sa jeunesse, il semait les jurons avec autant de profusion que Phoebus de Châteaupers. On l'avait surnommé: "*Bismark le toqué*," Mais son mariage le change complètement. Depuis lors sa vie fut très austère, et il ne cessa de s'adonner à l'étude de la politique.

L'auteur dépeint ainsi la croyance politique du comte: "Il se regarde comme un noble de l'Altmark, vassal du magrave de Brandebourg, son seigneur suzerain."

Une anecdote pour terminer: Le comte se trouvant un jour dans un établissement, entendit son voisin de table se servir d'expressions outrageantes pour un membre de la famille royale. Il bondit immédiatement de dessus son siège, et se dressant de toute sa hauteur: —"Hors d'ici! s'écria-t-il d'une voix de tonnerre, si vous n'êtes pas sorti avant que j'ai bu ma bière, je vous brise mon verre sur la tête."

Des cris menaçants s'élevèrent de toutes parts, mais le comte, sans s'émouvoir, but sa bière, gorgée par gorgée, et quand il eut vidé son verre, il le brisa en mille morceaux sur la tête de son adversaire, qui tomba évanoui. Personne n'osa bouger.

—"Combien vous dois-je, demanda-t-il gaiement au garçon, pour la bière et le verre cassé ?

Il paya et sortit le plus grand calme sans être le moins du monde inquiété.